



COMPTE-RENDU REUNION REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU 30/06/2026

DIRECTION :

DUERP ET PAPRI Pact

Cf. RPROX du 19/03/26

DIRECTION : *Mme BACHELOT a traité un certain nombre de points. Nous l'avons relancé.*

M. CLAUZIER et son assistante ont été formés sur l'outil. Mais ils ont besoin de l'appréhender.

Pas de retour à ce jour de nos questions et remarques sur le DUERP.

Pouvons-nous avoir un point d'avancement sur ce sujet ?

La Direction : va transférer aux élus les éléments de réponse reçus.

Duerp et Papripact, absence d'évaluation risque chimique. Afin de mieux cerner les éventuels risques environnants, la DRH missionne la Dimex RC qui contactera les entreprises environnantes.

Pouvons-nous avoir un point d'avancement sur ce sujet ?

La Dimex RC : Chartres Métropole a identifié 3 entreprises : Novo, Reckitt, Puig. La Dimex a demandé à ces entreprises de communiquer leur chaîne d'alerte lors d'un incident pour prévenir les entreprises de la zone.

JOBS D'ETE

Campagne de recrutement terminée depuis le 12 mai 2026.

Des postes ont-ils été ouverts sur Chartres ?

La Direction : il n'y a pas de job d'été recruté sur Chartres

DIMEX

SST

Des salariés n'ont pas pu suivre leur recyclage lors du premier semestre 2026.

La DIMEX RC nous a informé que « ces personnes ne pourront plus être considérées comme SST et seront retirées des listes. Elles auront la possibilité de suivre à nouveau une formation de recyclage lors des prochaines campagnes, sans avoir à repasser la formation initiale de 2 jours ».



Voici nos questions par rapport à ce retour :

- Est-ce que les personnes non recyclées sont informées qu'elles ne peuvent plus pratiquer sur le site ?
- Combien de personnes sont concernées par ce non-recyclage ?
- Les listes sont-elles mises à jour au fil de l'eau sur les paliers ?
- Le teams est-il mis à jour au fil de l'eau ?

Pour information, nous connaissons 2 personnes qui ont été formées il y a plusieurs années, et qui n'ont pas été sollicitées pour être recyclées depuis plus de 2 ans.

Elles ne sont pas non plus au courant qu'elles ne sont plus considérées comme SST sur site.

La Dimex RC : La liste des personnes à recycler dans l'année est envoyée par la RH à la Dimex. Cette année 6 dates ont été proposées pour 40 salariés à recycler, 10 personnes maximum par session. 5 personnes n'ont pas pu être recyclées pour indisponibilité. La Dimex propose que ces personnes soient prioritaires sur le recyclage 2027.

Elle propose également de faire un état des lieux des personnes non recyclées depuis plus de 2 ans.

Le Teams Secours est mis à jour à réception des feuilles d'émargement. Mme Bachelot va donner la main à la Dimex RC pour qu'elle puisse faire les mises à jour directement. Les documents sur les paliers sont actualisés par la Dimex RC à la suite des recyclages.

TRAVAUX DANS LA RUE EDMOND POILLOT

Travaux Novo Nordisk : toujours des poids lourds qui stationnent sur les trottoirs ou devant l'entrée AG2R. Un grand point positif : l'élargissement des trottoirs pour accéder à la sente. C'est sécurisé et confort pour les piétons.

Est-ce que cette situation va encore durer dans le temps ?

La Dimex RC : Des rappels sont faits systématiquement auprès de nos voisins et une alerte est portée à Chartres Métropole. Les agents de sécurité et d'accueil sont également sensibilisés. Ne pas hésiter à signaler ces situations à la Dimex, accompagné de photos.

La Dimex demandera à Chartres Métropole la date de fin des travaux de Novo Nordisk.

BORNES ELECTRIQUES

cf. RPROX du 19/03/26

DIMEX RC : Estime une réalisation des travaux pour juin-juillet 2026 à condition que le bureau d'étude valide les devis de The Watt sans modification.

Pouvons-nous avoir un point d'avancement sur ce sujet ?

La Dimex RC : Les bons de commande sont en attente de signature. Objectif : livraison courant du 3^{ème} trimestre 2026.



SECURITE DU SITE

cf. RPROX du 19/03/2026 :

La Dimex RC indique une fin des travaux sur fin avril 2026.

Quel est l'état d'avancement des travaux ?

La Dimex RC : Le projet est terminé. Installation des points de contrôle supplémentaires est en cours, avec double contrôle d'accès.

GMAO

cf. RPROX du 19/03/2026 :

La Dimex RC précise que l'outil ne sera pas remplacé dans l'immédiat.

Nous sensibilisons des prestataires sur leurs messages. Nous restons à disposition si vous avez besoin de complément d'explication.

Nous précisons que ce n'est pas exactement le sujet de notre demande. Nous souhaitons recevoir moins d'informations concernant les échanges et les avancés des tickets qui ne sont effectivement pas destinés au client final. La Dimex prend le point pour voir ce qu'il est possible de faire.

Qu'en est-il de l'avancement de ce sujet ?

La Dimex RC : C'est une question de paramétrage de l'outil. Les retours que les élus nous ont faits, ont été transmis à l'administrateur de l'outil. Celui-ci nous a répondu qu'il n'était pas possible de faire évoluer l'outil dans ce sens. Mais une réflexion de changement d'outil est en cours.

FRELONS

cf. RPROX du 19/03/2026 :

La Direction propose que les SST soient sensibilisés sur les piqures de guêpes, frelons, abeilles...

La Dimex RC communiquera cette demande aux formateurs qui doivent encore intervenir 2 fois dans les prochaines semaines pour des recyclages.

A notre connaissance aucune sensibilisation spécifique n'a été faite lors des recyclages SST réalisés jusqu'à maintenant.

Que prévoit la Dimex pour gérer la problématique en attendant les prochaines sessions de recyclage ?

La Dimex RC : Nous prévoyons de l'intégrer aux recyclages et formations initiales des SST en 2027.

DEMARCHE RSE

Mise à disposition de petit matériel de bricolage (réparation) à Grenoble. Article sur Déclic : « [Ca bouge dans le garage à vélos.](#) »

Une démarche groupe est-elle entamée ?

Le site de Chartres est-il concerné ?

Quelle est la capacité actuelle du garage à vélo (abrite également les motos) ?



Est-il prévu une augmentation de la capacité ?

2 abris : 1 avec 10 places vélos 5 places motos

La Dimex RC : Va demander un budget pour proposer du petit matériel de bricolage pour les 2 roues, comme à Grenoble. Sans garantie d'acceptation car les budgets 2027 sont déjà bouclés.

CHARGES D'EVACUATION

cf. RPROX du 19/03/2026 :

La Dimex RC :

Parmi les 2 options possibles, nous avons choisi de déterminer une zone refuge au niveau du sous-sol du bâtiment 1. Cette option sera validée et la zone refuge déterminée en partenariat avec Bureau Veritas, à l'occasion du prochain exercice d'évacuation. Le personnel sera informé et une signalétique sera ensuite mise en place.

Le Bureau Veritas est mandaté pour déterminer une zone refuge par bâtiment, et dans l'idéal par étage sur l'ensemble du site.

Pouvez-vous nous faire un point d'avancement sur ce sujet ?

La Dimex RC : Confirmation de Bureau Veritas que les critères sont remplis pour installer la zone refuge au sous-sol du bâtiment 1. Cette proposition doit passer par le service travaux de la Dimex pour une étude de faisabilité. La réponse devrait être donnée d'ici quelques semaines.

De plus, à la suite du dernier exercice une demande des chargés d'évacuation a été faite pour adapter les WC du bâtiment 4 coté quai en cas d'alerte.

Qu'en est-il de l'avancement de ce sujet ?

La Dimex RC : viendra faire une visite pour constater.

PRESTATAIRE DE MENAGE

La dimex réclame des preuves avant tout intervention.

Mais il semble que celles-ci ne soient pas forcément appréciées par le personnel du prestataire.

Or il nous semble également que cela ne relève pas de notre périmètre, mais bien de celui de la Dimex.

Enfin, les sujets sont sans cesse remis à l'ordre du jour et nous devons les faire remonter régulièrement depuis plusieurs années.

Aussi, que devons-nous faire pour qu'une intervention ai lieu sans dépasser nos prérogatives, sans devoir relancer sans cesse, tout en respectant le travail de chacun ?

La Dimex RC : Les élus doivent faire remonter les sujets de manière factuelle soit par mail, teams, ou GMAO.



BATIMENT 1

Remplacement des dalles sous moquette

Intervention d'ENGIE le 05/05/26 pour changer des dalles sous la moquette au CRCM 2^{ème} étage coté pavillon.

La responsable du service n'a été prévenue de leur intervention.

Cela a gêné l'activité du service qui avait une réunion au même endroit.

De plus, ces personnes ont très mal parlé aux collaborateurs.

Est-il possible de prévenir les managers des services en cas d'intervention du prestataire dans les services. Et de faire un rappel sur le respect mutuel ?

La Dimex RC :

Il a eu une erreur de date d'intervention, ce qui nous a pris de cours pour prévenir la responsable de service. Nous nous sommes par la suite excusés auprès de la responsable. Engie n'a pas non plus apprécié le comportement de son prestataire. Ils ont fait remonter leur mécontentement. Nous serons tous très vigilants sur ce point à l'avenir.

DIVERS

PRESENTATION DU PROJET DE DEMENAGEMENT DES EQUIPES DALIE DANS LE BATIMENT 3 PAR LA DIMEX ADP

Le projet vise à rapprocher les équipes DALIE (16 collaborateurs) dans le bâtiment 3 : flux entrants SP, direction des achats, conception graphique, flux sortant.

Les travaux devraient se dérouler tout le mois de juillet voir début aout.

Dans ce projet, l'infirmierie disparaît. Un point est soulevé par les élus sur le maintien de cette infirmierie dans ce bâtiment. La Dimex étudie la faisabilité.